

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

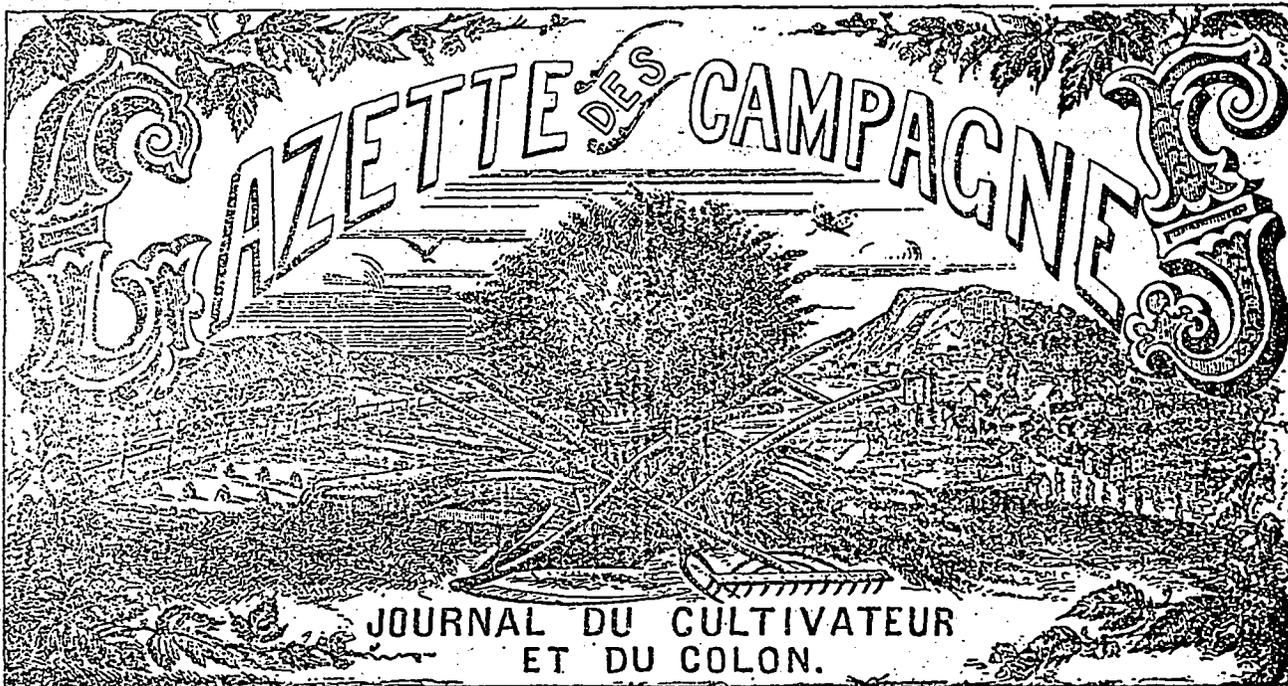
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Réd. Mr F Bourgeault  
Pointe-Chaire

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

### SOMMAIRE

**Revue de la Semaine :** La contestation d'élection de l'Hon. M. Langevin, pour le comté de Charlevoix, soumise aux Honorables Juges de la Cour Suprême.—L'élection d'un député pour le comté de Kamouraska, à la Chambre Fédérale.—La mort d'un chef sauvage à Manitoba; il était dévoué à la religion catholique et à son pays.—Une page sur le dévouement de nos missionnaires, apôtres du Christ et de la civilisation des peuples.—Œuvre pontificale des vieux papiers, au profit du Denier de Saint-Pierre.

**Cause: Agricole :** Soins à donner aux moutons : races de moutons qu'il convient de se procurer ; élevage des jeunes moutons, nourriture qu'il convient de leur donner ; tonte des moutons ; engraissement et maladies des moutons.

**Sujets divers :** Réponse à notre correspondant *Franc parleur*.—Rapport de l'Honorable Surintendant de l'Instruction Publique, pour 1875-76 ; importance du jardinage et de l'élevage des abeilles.—La science du ménage (*Suite*) : Savoir acheter et acheter chaque chose en son temps ; Faut-il marchander ? Marchands ambulants.—Exploitation de nos forêts ; le bois en France.

**Choses et autres :** Le *Naturaliste Canadien* — L'ivrognerie en Angleterre ; la Province de Québec peut puiser une bonne leçon de ces faits.

**Reettes :** Moyen de déterminer la fraîcheur des œufs.—Conservation des pommes, tout en leur donnant le goût d'ananas.

### REVUE DE LA SEMAINE

Nous lisons dans le *Citizen* d'Ottawa du 1er Février :

« L'affaire de Brassard et al, contre l'Honorable Hector L. Langevin, au sujet de l'élection contestée de Charlevoix s'est terminée hier, après une plaidoirie de dix jours. Cette affaire est d'une extrême importance, et la décision en sera attendue avec anxiété, nous pouvons le dire, par tous les hommes politiques du Canada.

« Les deux partis étaient habilement défendus ; les pétitionnaires par Messieurs Bethune et Langolier, et le défendeur par l'honorable J. Cookburn et M. Cyrus Pelletier de Québec. La plaidoirie a été écoutée d'un bout à l'autre avec le plus grand intérêt. Et à la fin du discours de M. Pelletier, discours qui a duré dix heures, malgré l'exonuse que ce monsieur a faite à la cour d'avoir parlé une langue (l'anglais) qui lui est étrangère et dont il n'a pas l'habitude de se servir, il a été hautement complimenté par le juge en chef Richards et le juge Strong.

« Le jugement sera probablement rendu le mois prochain. »

— Lundi prochain, 12 février, les électeurs du comté de Kamouraska seront appelés à faire le choix d'un candidat pour la Chambre Fédérale, en remplacement de l'Hon. M. Pelletier qui a résigné son siège à la Chambre Fédérale.

M. Zéphirin Perrault, avocat de Kamouraska, a été invité par les partisans du Gouvernement actuel de la Puissance, à se présenter comme candidat ; M. Chs. F. Roy, à la demande de ses électeurs, a résigné son siège au Parlement Provincial, afin d'opposer la candidature de M. Z. Perreault.

Quelques journaux de Québec, bien mieux informés que

**PRIÈRE A NOS ABONNÉS RETARDATAIRES DE PAYER AU PLUS TOT.**

nous sans doute, annoncent déjà l'élection de l'un de ces Messieurs, à une écrasante majorité; nous ne voudrions pas en dire autant ni pour l'un ni pour l'autre de ces deux candidats. Cette proclamation de victoire à son de trompette, à l'avance, nous fait penser à ceux qui croient qu'un grand nombre de cultivateurs se targent d'ordinaire du côté le plus fort, afin d'être certains de triompher; c'est pourquoi il importe à ces journalistes, de chanter bien haut la victoire afin d'effir par ce moyen un esprit aux cultivateurs qu'ils croient ignorer leurs devoirs d'électeurs.

Croyons-le bien, les cultivateurs ne s'y laissent pas prendre. Avant que de donner leurs votes, ils siment à se rendre compte de la situation. Ce qui leur importe, auparavant, c'est de connaître le programme que devra suivre la Chambre élue qui sollicite leurs votes. Les lois actuelles d'élection qui nous régissent mettent à l'abri de toute contrainte le cultivateur qui est appelé à mettre son vote dans l'urne électorale; c'est pourquoi il tiendra à être parfaitement renseigné sur les capacités et les notes de ceux pour lesquels il est appelé à voter. Aujourd'hui, ce qu'il importe au cultivateur, c'est d'être parfaitement renseigné sur les actes de nos hommes politiques, et, quand il saura à quoi s'en tenir, quand il aura pris conseil de ceux qu'il croit incapables de le tromper, il pourra sans crainte enregistrer son vote pour celui qu'il croira le plus capable de servir les intérêts du pays.

Inutile donc aux journaux de proclamer l'élection du candidat de leur choix, à une écrasante majorité quinze jours à l'avance, dans le but de tromper la bonne foi des cultivateurs; il est arrivé que ces journaux ont été parfois obligés de mettre au crédit de leur candidat une écrasante minorité.

— Le *Métis* de Manitoba nous apprend la mort d'un chef sauvage qui a rendu de grands services aux missionnaires de la Rivière-Rouge ainsi qu'aux officiers du Gouvernement Canadien, et cela en maintes circonstances.

Voici ce que nous lisons, à ce sujet, dans le *Métis*:

“ Nous apprenons avec un grand regret la nouvelle de la mort d'Abraham Wika-kokisyin, tué accidentellement par un coup de fusil, dans une chasse aux buffles. Ce sauvage remarquable était le chef depuis longtemps de la tribu des Cris des Prairies dans le Nord-Ouest.

“ Depuis plusieurs années, il avait, ainsi que sa parenté, embrassé le christianisme, par les soins du Révd. Père Lacombe qui l'avait baptisé et marié. Les missionnaires ont toujours trouvé en lui un appui, un aide et un vrai ami, dans leurs travaux apostoliques. Il s'est toujours montré le protecteur des blancs et plus d'une fois, il a prouvé la sincérité de ses bonnes dispositions envers tous par ses conseils conciliants et sa sagesse dans les assemblées de sa tribu. Il était aimé de tous et même les tribus ennemies ne pouvaient s'empêcher de rendre hommage à son mérite, en publiant ses vœux pacifiques et son honnêteté. Il s'était acquis sa position par son désintéressement, sa douceur et sa charité envers ceux qui souffraient.

“ Le lieutenant-gouverneur Morris, en annonçant sa mort au Révd. Père Lacombe, a exprimé ses regrets, en disant que ce chef lui avait été d'un grand secours, l'été dernier, au fort Pitt, lors du traité que Son Honneur a conclu avec les Cris.

“ Il y a une dizaine d'années, Abraham Wika-kokisyin avait accompagné le Révd. P. Lacombe à Saint-Boniface et dans la cathédrale, il avait reçu le sacrement de confirmation des mains de B. G. Mgr. l'archevêque Taché.

“ Les missionnaires perdent en lui un bon ami, les sauvages du nord-Ouest, un chef intelligent et les blancs un protecteur dans leurs rapports avec les indigènes. ”

— Dans notre dernière *Revue*, nous citions le fait d'un protestant qui disait “ que les seuls hommes qui avaient jusqu'à présent rendu service à la civilisation dans l'Afrique centrale, sont les missionnaires catholiques. ” L'histoire nous démontre tous les jours, que non seulement l'Afrique mais tous les pays civilisés sont l'œuvre de nos zélés et dévoués missionnaires, aidés des deniers que leur offre l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Le récit suivant que nous empruntons aux Annales de la Propagation de la Foi, est bien propre à ranimer le zèle des membres de cette catholique et bienfaisante association.

“ Un missionnaire, envoyé par son évêque dans un canton éloigné, pour étudier si l'on y avait envoyé un prêtre, arriva au terme de sa course sans argent et sans moyens de revenir. De son dernier dollar, il avait acheté un fiasco de vin, afin de pouvoir dire la messe, ressource suprême et unique pour pouvoir résister aux tortures de l'abandon. En ce lieu vivaient des hommes, des européens et parmi eux des français. Il les avait salués dans la langue de la patrie, et parce qu'il était prêtre, ils ne lui avaient pas répondu. Il s'était établi sous un arbre, à quelque distance des maisons où il ne pouvait espérer un abris, et il vécut des semaines entières sans pain, de racines inconnues, qu'il essayait à tout risque, et de coquillages qu'il mangeait crus, n'ayant pas d'ustensile pour les faire cuire; mais la dureté persévérante des hommes et la longue impuissance de sa prière étaient un plus grand tourment. Parfois, quelques habitants du village passant, lui jetaient une injure et s'éloignaient. Personne qui voulût, non pas lui serrer la main, mais seulement l'entendre; pas un vieillard, pas un enfant. Un jour, il vit venir à lui un jeune homme, grand et beau qui lui dit pour première parole :

“ En grâce, avez vous à manger ? ” C'était un prêtre envoyé à sa recherche par l'évêque. Il était mourant de fatigue et de faim, et il n'avait aucun moyen ni de l'emporter ni de repartir lui-même. A cause de la pauvreté de l'évêque et l' inexpérience du pays, il était venu sans ressource. La charité seule avait pu le soutenir jusqu'au bout. Il se coucha par terre implorant un peu de nourriture. L'autre lui présenta les coquillages dont il viva principalement, des moules énormes, hideuses à voir, et dont le seul aspect souleva le cœur de l'affamé. Il n'y put toucher, et son hôte, désolé, entrevit dès ce moment que l'infortuné mourrait de faim. Ce dernier coup l'accabla; il se sentit vaincu. Peu de temps après, les deux missionnaires, étendus sous le soleil brûlant, dévorés de fièvre et de vermine, se dirent : — “ Nous mourrons-ici. Que l'un de nous fasse un effort et célèbre une dernière messe; il communiera et nous bénirons Dieu. ”

“ C'était le jour de l'Assomption. Ils tirèrent au sort pour dire la messe. Le sort échet au premier arrivé. Il offrit le saint sacrifice pour son frère mourant, couché près de l'autel de terre; et pour lui-même qui comptait aussi mourir.

“ Il dut s'y reprendre à vingt fois, désespérant souvent de pouvoir achever, et cette sainte messe dura près de trois heures. Enfin le moribond put donner la sainte hostie à l'agonissant et consommer lui-même le triple sacrifice où le prêtre et l'assistant s'immolant eux-mêmes comme la victime, et la consécration de ces hommes était grande en cet acte suprême de foi et d'amour, bien capable de consoler le cœur du Fils de Dieu mourant. Le martyr expirant regardait avec tendresse son frère martyre défailant au pied de l'autel, et

celui-ci voyant la candeur de l'âme angélique de ce jeune prêtre qui tombait si tranquille au début de la carrière, l'offrait et s'offrait lui-même comme prix de la commune victoire que le croisé voulait pour eux et qu'à leur tour ils voulaient pour lui.

"La morose dite, le célébrant se coucha auprès de son compagnon, et ils attendirent la mort. Elle ne tarda pas. Dans la nuit, le jeune prêtre mourut. Son dernier soupir effleura les lèvres de son frère, qui ne put qu'avec effort étendre la main sur sa tête en signe de dernière bénédiction et de dernier adieu.

"Quelques passants se trouvèrent là quand vint le jour. Ils virent ce cadavre et ce mourant côte à côte. Ils en donnèrent la nouvelle au village, et ces cœurs durs, comprenant ce qui s'était passé, s'amollirent enfin, ou plutôt la mort avait vaincu, et Dieu déclarait la victoire. Ils vinrent donc en grand nombre, apportant de l'eau fraîche et des aliments, et le missionnaire survivant, toujours incapable de se mouvoir, sentit enfin une main serrer sa main. Ce n'était plus les mêmes hommes. Là où avait été l'autel, ils creusèrent une fosse, ils y descendirent le victorieux et beau cadavre, et ensuite portant dans leurs bras le malade, ils le soutinrent sur le bord de cette fosse pour qu'il put la bénir. Ils firent plus. A sa prière, ils coupèrent un grand arbre et en firent une croix, et la plantèrent sur cette tombe déjà féconde, et ainsi la croix apparut et prit possession de ce nouveau domaine.

"Il y a maintenant là une ville, une église et des milliers de catholiques, aussi dociles à la voix de leur évêque que ohers à son cœur; et leur évêque est le missionnaire d'abord si cruellement repoussé.

"Je vais là aussi souvent que je le peux, disait-il, en achevant ce récit; je parviens à retenir mes larmes, et mon cœur est plein d'allégresse dans l'admiration des choses de Dieu. Mais quand j'ai voulu parler à ce peuple du pied de cette croix je n'ai jamais pu tirer de ma poitrine que des mots sans suite et des sons inarticulés."

C'est ainsi que la croix se plante et prend racine, ainsi qu'une Eglise germe et sort de terre, ainsi qu'une contrée livrée aux ténèbres et aux barbares devient un diocèse. Ainsi entre les bonnes mœurs, les mœurs pures, mœurs pieuses, les écoles, les hôpitaux, les études qui élèvent et font la force, la gloire et le charme de la civilisation, et tels sont les hommes qui entreprennent ces choses et qui les mènent à bonne fin.

#### Œuvre pontificale des vieux papiers, au profit du d'ni-er de St. Pierre.

Cette œuvre, qui a reçu l'approbation de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec, continue à recevoir tous les vieux papiers quels qu'ils soient: journaux, brochures, copies d'écoliers, circulaires et prospectus, enveloppes de lettres, cartes de visite, livres brochés ou cartonnés (ouvrages complets ou dépouillés), papiers d'emballage, etc., etc.

Tous les mauvais papiers sont déchirés avant d'être vendus, ainsi que les papiers de famille et de correspondance. Tous ces papiers peuvent être déposés aux endroits ci-après indiqués ou pris à domicile sur avis donné aux personnes suivantes, à Québec:

Révd. Messire N. Laliberté, à l'Archevêché, Messieurs J. Hamel & frères, Rue Sous le Fort, B. V. B. Houde & Cie, Tabacnistes, No 322 Rue St. Jean, L. T. Dussault, Tabacniste, No 337, Rue St. Jean, L. Colin & frère, Rue St. Joseph, St. Sauveur, Nazaire Laohance, Rue Massue,

St. Sauveur, J. A. Langlais, et Blondeau et Drouin, Rue St. Joseph, St. Roch, Dr. Samson, Rue de la Chapelle, St. Roch de Québec.

Pour informations, s'adresser au Révd. M. N. Laliberté, Archevêché, ou à C. Vinciellette, Boite 1003, à Québec.

## CAUSERIE AGRICOLE

### SOINS À DONNER AUX MOUTONS (Suite).

Il convient de loger dans des compartiments spéciaux les béliers, les agneaux après le sevrage et les brebis portières. Il importe aussi d'avoir deux ou plusieurs caillales, selon le nombre de bêtes du troupeau, pour loger les animaux malades.

Nous ne discuterons point ici la valeur des différentes races de moutons que l'on a tentées d'acclimater dans le pays.

Les races que nous possédons, dépassent pour notre climat les races encore étrangères à notre sol.

A ce sujet, nous citerons ici les judicieuses observations d'un éleveur émérite, M. Louis Lévesque, membre du Conseil d'Agriculture; elles pourront sûrement nous guider, quant au choix des moutons.

La famille des anciens moutons canadiens peut se diviser en trois tribus dont les individus sont disposés et mêlés plus ou moins dans chacun de nos troupeaux. On peut les classer ainsi:

1o. Le mouton des pays de bruyères. On le reconnaît facilement à sa tête, son ventre et ses jambes noirs. Son cou et son dos portent une toison blanche tirant quelques fois sur le roux ou jaune. Sa laine est longue, les mèches sont serrées, raides sans être rudes, la tête est étroite mais assez longue; le chanfrein un peu brusqué, la tête du mâle porte des cornes. C'est probablement celui de nos moutons qui vit le plus longtemps.

"Nous avons des brebis de cette espèce âgées de douze et même quinze ans, nourrissant encore de jeunes agneaux. On le rencontre partout dans la Province de Québec, mais surtout au nord du St. Laurent et dans les Laurentides. Cet animal mange de tout et peut à la rigueur, dans la diète, vivre de bourgeons et de branches. Tel qu'il est c'est un bon animal dans un pauvre pays et pour un pauvre homme. Mais il n'a pas plus sa raison d'être aujourd'hui en Canada, et nos cultivateurs devraient ou l'améliorer en croisant les brebis avec un reproducteur amélioré et de sang étranger, ou le laisser disparaître.

"2o. Le mouton des terres à seigle, contrées de sable ou terres sèches, mais vivant dans des lieux défrichés. Le caractère distinctif de cette race est principalement sa laine rase et fine, tassée et en mèches ondulées, le brin aussi gros à sa pointe qu'à sa racine. Ces moutons sont plus courts de corps et plus bas sur jambes que nos moutons des pays de bruyères. Les mâles ont généralement des cornes, les femelles en portent quelquefois aussi.

"Les moutons des terres grasses ou des vallées. Nous en distinguons deux variétés. L'une sans cornes à la tête courte et large et le corps ramassé. Sa toison est blanche et quelquefois noire, sa laine longue assez fine, en mèches ondulées; il est plus gros que les races précédentes sans être plus haut de taille, car il a la jambe courte. C'est la meilleure espèce de nos anciens moutons, c'est celui-là que l'on devrait améliorer de préférence. Il est acclimaté et sa toison est déjà abondante et de bonne qualité. On le rencontre partout en Canada: sur la montagne comme dans la

vallée. Il a résisté aux mauvais soins, à nos longs hivers et il est facile de le reconnaître encore dans tous nos troupeaux.

“ L'autre est un grand mouton, haut d'épaule, étroit de charpente, à laine lisse, rude et longue, entremêlée de poils de chien, en mèches lâches. Sa tête ressemble à celle des moutons des terres de bruyères quant à la forme. Il a de grandes et grosses cornes. Il en vient dans les troupeaux autant de noirs que de blancs. Les noirs dont la laine est souvent grisonnée sont affreux, ils ressemblent à des boucs. C'est peut-être le grand mouton flandrin qui a dégénéré ici à ce point. Nous l'avons classé parmi les moutons de terres basses, car il est trop grand pour un mouton de montagne. Nous croyons que cet animal est trop robuste et grossier pour rendre de sitôt ses mauvaises qualités par un croisement. Il faudrait le laisser disparaître.

“ Nous n'avons donc que deux de nos races primitives de moutons à conserver : Les laines rases et les laines longues ondulées, ces deux races améliorées soit par sélection ou croisement judicieux donneront des laines intermédiaires entre la laine trop fine du mérinos, trop grosse du Cotswold, et seront en conséquence plus utiles pour nos manufactures domestiques et le besoin journalier du cultivateur canadien.

“ Dans tous les pays du monde il y a des animaux adaptés à leur climat, à leur sol et au moyen d'y vivre. Le Canada a les siens et nous prétendons que tous animaux, même descendant de parents importés de telle ou telle race pure et conservés dans leur pureté, finissent tôt ou tard par devenir des animaux différents dans notre pays et que, peu à peu, ils prendront les caractères des nôtres; ils deviendront des animaux canadiens, c'est-à-dire des animaux dont la taille et les aptitudes conviennent en général à un climat nord dont les hivers sont longs et la nourriture consistant pour une grande partie de l'année en fourrages secs. De sorte qu'il vaut mieux améliorer nos moutons déjà acclimatés et dont les produits ne sont pas indifférents, lorsqu'ils sont bien traités, que de chercher à les remplacer par des nouveaux qui en peu d'années reviendront au même point où les nôtres en sont aujourd'hui. Cette amélioration peut se faire, comme nous l'avons déjà dit, par l'accouplement de mâles étrangers et des belles races avec nos meilleures brebis, et nous aurons plus de satisfaction à voir grossir et améliorer les moutons de nos propres troupeaux que de voir dégénérer les races nouvelles venues, avec lesquelles nous aurions voulu remplacer les nôtres.

“ Dès la première année nous nous apercevrons du mieux d'un bon croisement et nous ne doutons pas qu'avec un peu de persévérance nous ne ressentions un grand avantage des reproducteurs améliorés qui nous viennent des pays étrangers. Nos vieilles races ont besoin de sang nouveau et de plus de soin, et alors elles vaudront en général quelque chose de mieux que les troupeaux communs des autres pays, si nous en jugeons par leurs statistiques. Notre pays est bon pour l'élevage des moutons. ”

Suivant les données de M. Lévesque, tout en conservant les moutons de choix parmi ceux de la race canadienne, il ne s'agirait pour les cultivateurs que de faire choix de bons reproducteurs. C'est vers ce but qu'ils doivent tendre les efforts des éleveurs, plutôt que de s'appliquer à l'acclimatation de races étrangères ayant pour nous moins de valeur que nos races indigènes, créées pour ainsi dire sur notre sol, et pour nos contrées. Tous nos efforts doivent tendre à la sélection minutieuse des reproducteurs afin de perfectionner le plus possible la race existante.

Le bélier doit être un individu fort, sain, bien conformé, à tête haute, à bouche nette et d'un beau rouge vermeil, et à muscaneau sec. Il aura l'haleine sans odeur, portera une belle toison, produira une laine de bonne qualité et aura environ deux ans et pas plus de six à sept.

L'agnelage se fait après cinquante jours de portée. Les agneaux sont tenus pendant quelques jours, avec leur mère, dans des cellules séparées. Au bout d'une couple de semaines, il est temps de les habituer pour de bon à manger des fourrages. On les sépare tous les jours pendant quelques heures de la brebis en leur donnant un peu de grain concassé et du bon foin. On prolonge de plus en plus cette séparation journalière et l'on donne insensiblement quelques fourrages verts; les agneaux doivent pouvoir être sevrés au bout de trois à quatre mois. Le châtrage des mâles se fait aussi avant cette époque. Les jeunes moutons sevrés sont mis avec le troupeau et nourris à l'étable jusqu'à l'arrivée des journées chaudes du printemps. Pour lors ils sont ordinairement assez robustes pour suivre le troupeau au pâturage.

Après la mauvaise saison on mène paître le troupeau, après que l'herbe s'est un peu desséchée et avant les fortes chaleurs, que le mouton supporte mal, sur des prés ou gazons, ou sur du trèfle, des vesces ou autres fourrages. On les tiendra à l'étable en temps de pluie ou de fort brouillard. Si le temps ne permet pas de laisser aller le troupeau au pâturage, on coupe la ration, de moitié de paille et d'un peu de foin, surtout le matin et soir. Il est bon, en tout temps, de servir de légères provisions, soit un mélange de pois et d'avoine, aux moutons deux à trois fois pendant la journée. Quelque faible que soit cette quantité, ils aiment beaucoup cette nourriture et s'en accommodent parfaitement.

Les pailles de pois, de fèves et de vesces sont meilleures pour le mouton que les pailles de céréales. Une excès de racines lui est nuisible et c'est à peine si elles doivent former la moitié de leur ration. Il leur faut toujours aussi alors de l'eau claire à leur disposition.

Le sel contribue beaucoup à tenir les moutons en bonne santé et à donner de la qualité à leur laine. On doit leur en distribuer un peu dans chaque ration et ce à raison d'une cuillerée (une once) par jour et par tête.

La tonte des moutons ne peut se faire que quand les derniers froids ont cessé et assez en temps pour que les animaux n'aient pas à souffrir des froids de l'automne.

Des fois on lave l'animal avant la tonte; d'autres fois on fait le lavage de la toison seulement après la tonte et en ce cas la laine peut être lavée plus proprement. La laine se vend aussitôt après l'opération. Il est nécessaire de prendre certaines précautions pour la tonte. Elle sera toujours pratiquée par un temps chaud et les animaux seront soustraits à toutes causes de refroidissement.

Le but principal de l'éleveur du mouton c'est la production de la laine. Ces troupeaux ne laissent pas tout-fois de donner un grand produit par les agneaux, très recherchés pour la boucherie et toujours vendus à haut prix. On peut compter qu'un troupeau de 100 têtes, en décomptant les pertes et les mécomptes, donne en moyenne 50 agneaux par an. L'agneau bien nourri avec du lait et des soupes à farines prend facilement et promptement la graisse et peut d'ordinaire se vendre à deux mois d'âge.

L'engraissement des sujets adultes n'est guère plus difficile. Si l'on dispose d'un gras pâturage ils s'y engraisseront avec la plus grande facilité sans qu'on leur donne d'autres soins. Si on les engraisse à l'étable, pour la consommation

de l'hiver, on leur donne d'amples provisions de bons fourrages, principalement du foin, et des soupes grasses composées de racines cuites écrasées avec des farinos. L'engraissement à l'étable doit se faire dans des cellules, car l'animal que l'on destine à la boucherie doit être séparé des autres. Le mouton adulte doit être gras au bout de six à huit semaines; si l'on devait le tenir plus longtemps on courrait le risque de le voir devenir malade et mourir.

Le mouton, comme la vache, est sujet à la météorisation. On doit le traiter comme celle-ci d'après son intensité, par l'ammoniaque ou par la ponction. L'ammoniaque s'emploie à la dose de 20 gouttes dans un verre d'eau. Pour le reste, le mouton peut être atteint de la pourriture, du tournis, de la gale, du claveau et du piétain. On doit sans retard, lorsque la maladie nous est inconnue, recourir aux conseils d'un vétérinaire.

Une nourriture trop humide et trop débilitante, une étable humide et chaude à la fois et l'habitude de conduire le troupeau dans la pluie et l'humidité sont les principales causes qui engendrent ces maladies.

(A suivre.)

A notre correspondant "Franc-Parleur"

Votre correspondance signée "Franc-Parleur" ne peut avoir sa place dans les colonnes de la Gazette des Campagnes, pour la bonne raison que notre journal se tient absolument en dehors des luttes politiques.

Nous vous remettons votre correspondance, si vous tenez à la publier dans un autre journal. Dans ce cas nous vous conseillons d'en retrancher les trois quarts, surtout les allusions tout-à-fait personnelles et quelque peu malicieuses à l'égard de personnes nullement en cause dans la présente lutte électorale. A la défense d'une bonne cause, il est de mauvaise guerre de s'attaquer au caractère personnel d'un individu. Si la chose se pratique de la part de l'un de ceux de vos adversaires, c'est un manque de jugement qui dénote un esprit faible et le défenseur d'une cause en danger et agonisante.

Il n'est pas besoin de près de deux longues colonnes d'un journal, pour démontrer qu'un candidat qui brigue les suffrages des électeurs d'un comté ne peut se refuser, sous quelque prétexte que ce soit, de leur faire connaître le programme politique qu'il entend suivre, même s'il ne partage pas les opinions de ceux qui le lui demandent; c'est à ceux-là, au contraire, qui paraissent vouloir opposer sa candidature, qu'il doit plus particulièrement faire connaître ses vues pour l'avenir et son désir de travailler pour le plus grand bien du pays, et de la classe agricole en particulier. Si un tel candidat s'y refuse, faites-lui alors la révérence, et laissez-le se débattre avec ceux qui lui promettent une majorité écrasante. Mais, de grâce, n'allez pas vous livrer à des récriminations inutiles qui rempliraient sans résultat aucun deux longues colonnes d'un journal politique.

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique, pour l'année 1875-76.

Nous accusons avec reconnaissance réception de ce rapport. Il peut être lu avec avantage par tous ceux qui ont à cœur le développement de l'instruction dans nos campagnes. Les nombreuses suggestions qui y sont faites de la part de M.M. les instituteurs d'écoles nous font voir que le concours de tous les amis de l'éducation est absolument nécessaire pour rendre effectives les sommes considérables que l'on accorde en faveur de l'instruction dans la Province de Québec.

Entre autres suggestions que fait l'Hon. Surintendant de l'Instruction Publique, nous croyons offrir à l'attention de nos cultivateurs, la suivante qui sans être la plus importante, n'en est cependant pas moins lucrative:

"Et puisque, dit l'Honorable Surintendant j'en suis à parler de l'enseignement qu'il convient de donner aux enfants des cultivateurs, je ne puis m'empêcher de dire un mot de l'horticulture,

et de la culture des abeilles.

Les jardins constituent un des principaux revenus d'une ferme bien exploitée, surtout depuis que les chemins de fer ont mis l'accès des villes à la portée des bourses les plus modestes. Même en faisant abstraction des profits que la vente sur le marché peut rapporter aux cultivateurs, les jardins sont une des grandes ressources de l'homme qui compte pour vivre sur les revenus d'une terre. Aussi l'on admettra sans peine que si dans les écoles on pouvait enseigner l'horticulture, il en résulterait un profit net pour nos campagnes. Trop de cultivateurs négligent la culture des jardins ou la comprennent mal, et que d'ouvriers, de journaliers qui louent ou possèdent un simple emplacement trouveraient dans l'horticulture un revenu précieux; mais ils ignorent cette ressource, et le petit enclos qui entoure leur maison ne pousse le plus souvent que des mauvaises herbes.

La culture des abeilles, trop négligée dans ce pays, est facile et lucrative. Dans le mois d'octobre dernier, un M. Harrison, de la Californie, a chargé de miel un train de chemin de fer qu'il a conduit à New-York, où il a réalisé, dit-on, un profit net de \$10,000. On ne se doute guère, dit le Bee Hurper's Magazine, que l'abeille donne l'opulence à plusieurs éleveurs: un apiculteur de la Californie gagne tous les ans une vingtaine de mille piastres, tous frais déduits, et deux autres de l'état de New-York ont vendu l'année dernière, l'un 80,000 livres de miel, l'autre 90,000. Il y a aux Etats-Unis 70,000 apiculteurs, possédant 3,000,000 de ruches. La valeur du miel exporté s'élève à près de \$2,000,000. Quatre journaux spéciaux traitent uniquement d'apiculture.

Nous sommes loin d'être aussi avancés dans notre pays, mais on connaît les succès obtenus, entre autres par M. Thomas Valiquet, de St. Hilaire, qui s'est fait avec son rucher un revenu annuel d'environ \$1,000. Deux autres cultivateurs de St. Hilaire obtiennent de \$300 à 400 par année, et un propriétaire résidant à Ste. Marie-Monnoir ne gagne pas moins de \$500 par année avec la même industrie.

On sait que l'élevage des abeilles n'exige ni beaucoup d'argent ni beaucoup de peine. Voici une page de comptabilité apicole préparée par M. Valiquet:

1ÈRE ANNEE (1874).	
Achat d'une ruche d'abeilles.....	\$12 00
Sucre blanc donné en sirop au printemps! pour stimuler l'élevage du couvain.....	\$ 1 00
Achat de bois, etc., pour fabriquer les petites boîtes à miel.....	3 20
2DE ANNEE (1875).	
Sucre blanc donné en sirop (aucun autre frais).....	1 20
Total.....	\$16 40

La science du ménage

(Suite.)

Savoir acheter et acheter chaque chose en son temps — ACHETER exige du tact, du discernement, de l'esprit d'observation, de la patience et un peu d'aisance.

On voit par là que ce n'est pas une science facile. Sans développer les qualités que nous venons d'indiquer, nous devons simplement dire que savoir acheter consiste dans la connaissance de la qualité et du prix des choses.

Cette science ne peut être acquise que lentement par les leçons de l'expérience; et nous approuvons beaucoup ces mères de famille qui, allant elles-mêmes faire leurs achats, amènent avec elles leurs filles pour les initier à l'art de bien acheter et ne pas se laisser duper par la suite.

Nous avons une institution à Montréal où les grandes élèves vers la dernière année de leurs études, assistent, accompagnées de leurs maîtresses, aux différents achats qui se font en gros pour la maison. Elles sont en outre appelées après chaque lessive ou lavage pour être témoins de la manière dont le linge est rendu, repassé, mis en ordre, pour en connaître la qualité et en distinguer les tissus, et qui, enfin, en forme de récréation et de récompense, vont quelquefois à la cuisine préparer pour leurs compagnes une petite collation.

Ce dernier exercice ne leur apprend pas trop l'économie, il est vrai, mais il les accoutume au moins à ne pas faire redouter ni

les flammes du fourneau, ni le tablier grossier, et leur montre l'usage et le prix d'une foule de choses qui leur étaient inconnues.

Nous avons vu de grandes demoiselles qui avaient eu les prix d'histoire générale et de physique, ne sachant pas même faire une infusion.

*Faut-il marchander ?*—On se plaint que les femmes marchandent; mais, certes, on y est bien obligé puisque quatre fois sur cinq, on réussit à obtenir une réduction sur le prix d'achat de marchandises.

Cependant on marchanderait avec moins de tenacité, si l'on était plus au courant de la qualité et de la valeur des objets qu'on veut acheter.

Voulez-vous que le vendeur ne vous laisse pas longtemps discuter? faites une offre raisonnable, résistez poliment aux sollicitations, puis allez ailleurs, si l'on n'accepte pas un prix que vous jugez suffisant.

Le vendeur a l'œil fin, il voit vite s'il a affaire à une novice ou à quelqu'un qui s'entend aux achats; votre manière seule de demander, de regarder la marchandise, de la choisir, le met au courant de votre science, et s'il s'aperçoit que vous n'êtes pas à votre premier essai, si vous êtes ronde et polie, il ne languira pas à vous laisser la marchandise au prix offert.

Il voit vite aussi, à votre air, à votre parole surtout, s'il a affaire à une de ces femmes maniques qui ont besoin de marchander, n'importe à quel prix, qui ne sont satisfaites de rien, qui ont l'habitude de tout examiner, de tout faire étaler, et qui ne viennent là souvent que par fantaisie. Il sera bien rare alors que le marchand vous fasse un prix juste de sa marchandise; il laissera une marge pour satisfaire votre fantaisie de marchander et obtenir le prix réel de vente qui lui assure un léger profit.

Si vous voulez acheter, sachez bien d'avance ce que vous avez besoin d'acheter.

Si vous ne voulez pas acheter, qu'allez-vous faire chez le marchand? Vous en sortirez peut-être après avoir acheté des bagatelles dont vous auriez pu facilement vous passer.

*Marchands ambulants.*—Il arrive souvent que des marchands ambulants parcourent nos paroisses, sous le prétexte qu'ils viennent nous apporter des marchandises achetées à des rabais presque fabuleux: des fonds de banqueroute, comme l'on dit ordinairement. Ne les visitez qu'avec la plus stricte réserve. Si vous allez dans ces magasins, achetez du coton, c'est à peu près ce qui sert d'appas, car la perte de deux ou trois sous par verge n'est rien sur une douzaine de verge d'indienne ou de coton, quand on peut se reprendre facilement sur le cobourg ou le drap, par une surcharge de un chelin à trente sous par verge. Remarquez qu'il peut y avoir exception pour certains marchands ambulants; mais l'exception ne fait pas la règle. Or, on doit s'attendre à ne pas être traités de la sorte par des marchands résidant depuis longtemps dans une paroisse ou qui ont intention d'y résider d'une manière permanente.

Choisissez à prix égal les magasins de votre localité; n'allez pas chercher dans les villes ce que vous pourriez acheter chez vous, quand même vous devriez payer quelques centins de plus; vous épargnez le temps, et il est des jours où le temps est plus précieux que l'argent.

Autant que possible, adressez-vous à des maisons connues et jouissent d'une parfaite honorabilité; vous ne payerez pas plus cher, et ce que vous achèterez sera plus frais et de meilleure qualité; les fonds de banqueroute ne sont pas d'ordinaire ce qu'il y a de mieux, au point de vue de la nouveauté et de la bonne qualité: ça peut-être apparent, mais rien de plus.

Avant de choisir des fournisseurs attirés, essayez sans doute ce que vous offrent ceux qui sont à votre portée; mais quand votre choix est fait, ne changez que rarement.

Payez comptant ou à époque rigoureusement fixe, deux ou trois fois par an; ou, sans y manquer, à la Toussaint: vous serez mieux servi, et vous payerez moins cher. Les marchands, qui n'ont qu'un crédit de quatre mois au plus, savent bien, soyez-en sûre, prélever sur ce qu'ils vendent l'intérêt de l'argent que vous ne leur donnez pas et pour lequel vous les faites attendre au-delà de l'époque de crédit convenu.

Même règle pour les ouvriers, les journaliers ou les domestiques que vous employez. Une couturière par exemple, ne vous

fera jamais attendre votre robe au-delà du temps fixé, quand elle saura que votre argent est prêt et lui sera remis immédiatement en échange de son travail.

*Achetez chaque chose en son temps.*—Savoir acheter chaque chose en son temps ne peut être encore que le résultat de l'expérience et devient une source féconde d'économie.

*Provision est profusion,* dit un proverbe, et la maison qui n'a pas de provisions court risque à chaque instant de manquer de tout.

Nous n'entendons pas par provision l'achat de marchandises dont vous n'avez pas un besoin immédiat, et que vous vous procurez chez un marchand ambulant, sous le futile prétexte que vous le payez à bon marché. Non, c'est un mauvais calcul. Nous avons vu quelques personnes acheter chez ces marchands des rouleaux assez considérables de marchandises, argent comptant, et n'avoir pu payer quelques mois auparavant leurs comptes de crédit. Consentir à payer l'intérêt pendant un an pour des comptes chez leur fournisseur attiré, et faire provision de marchandises dont elles auraient pu facilement se passer, n'est pas faire preuve d'économie. Un simple calcul leur eût fait voir, que la réduction obtenue chez le marchand ambulant n'aurait pu égaliser l'intérêt du billet consenti chez leur fournisseur ordinaire.

Ce que nous entendons par provision, c'est acheter à certaine époque des effets que l'on peut acheter à meilleur marché; car chaque époque fournit ses sortes de provisions.

Ce qu'il faut avant tout, c'est la connaissance des choses qui se conservent sans se détériorer et de celles qu'on ne peut acheter qu'au fur et à mesure qu'on en a besoin. Ces connaissances ne peuvent s'acquérir que par la pratique, en y joignant une minutieuse attention.

(A suivre.)

### L'exploitation de nos forêts

Nous avons souvent rappelé à nos lecteurs l'importance qu'il y avait d'exploiter nos forêts avec ménagement, et de la nécessité pour les cultivateurs de reboiser les terrains accidentés peu propres à d'autres cultures, afin de s'assurer pour l'avenir, du bois qui sans ces précautions pourrait nous manquer entièrement.

Nos lecteurs comprendront l'importance du reboisement de nos forêts, par la lecture de ce qui suit, que nous empruntons à *La Maison de Campagne*, sous le titre:

*Le bois en France.*—A l'entrée de l'hiver il est plus opportun que jamais de dire un mot sur la cherté croissante des bois de chauffage, qui deviennent un article de luxe, dans les campagnes comme dans les villes. Un éminent cultivateur, M. de Saint-Victor, ancien député lauréat de la prime d'honneur du Rhône, vient de publier à ce sujet une notice du plus haut intérêt, où il démontre deux choses capitales: 1o. que l'appauvrissement continu de notre sol en bois et forêts est une menace de ruine pour nos descendants; 2o. que la culture des bois dans les montagnes dont ces sols sont trop escarpés et trop maigres pour tout autre culture, est très-rémunératrice et constitue une précieuse caisse d'épargne pour les familles. Il cite à ce sujet, l'exploitation forestière de sa propriété patrimoniale de Renno (Rhône), qui commença en 1734 par son bisseul, et développée avec méthode par son père et par lui-même jusqu'à ce jour, donne aujourd'hui des revenus supérieurs à ceux des autres prairies, et n'exige de main-d'œuvre un peu active que dans les premières années. M. de Saint-Victor cite des forêts qui en 1825 rapportaient 8 mille francs, dont le revenu approche aujourd'hui de 30 mille francs.

Cette cherté croissante du bois s'explique naturellement, dit-il, par la statistique la plus authentique des bois que consomment les peuples civilisés, comparés aux étendues sans cesse décroissantes des forêts exploitées et défrichées. Ainsi pour la France seule, il constate que nous consommons annuellement, sous toutes formes, charpente, menuiserie, unaine, chauffage, blindage des mines, etc., 80 millions de mètres cubes, qui représentent plus de 50 millions d'arpents. Or la France n'a pas 18 millions d'arpents des bois et forêts. Ajoutons, si on veut, les produits des arbres isolés épars sur le sol en dehors des bois et forêts, pour six millions d'arpents. Il n'en reste pas moins constaté que nous consommons deux fois plus de bois que nous n'en

reproduisons.

Or, la France n'est pas le seul pays qui soit dans ce cas. L'Angleterre, la Belgique n'ont plus de bois et en importent des quantités énormes. Les forêts de la Norvège, du Canada, des Carpathes, enfin des deux hémisphères, abatues de plus en plus par la hache du défricheur, sans être repeuplées, finiront par ne plus suffire à une consommation cosmopolite aussi indéfinie qu'imprévoyante. M. de Saint-Victor démontre mathématiquement, que nous marchons à grande vitesse vers l'accomplissement de cette prophétie de Sully : " La France périra faute de bois "

Les bois ne sont pas seulement une nécessité pour la vie publique et privée des peuples; ils sont nécessaires pour maintenir un équilibre durable dans les sols, dans les eaux courantes, dans les climats. Il est démontré que si les contrées si fertiles jadis : la Sicile, l'Afrique du nord, la Syrie, la Palestine, sont devenues des déserts de sable, cette ruine est imputable à la destruction des massifs qui couronnaient les hauteurs de contrées si riches autrefois, si désolées aujourd'hui.

Nous ne voulons pas chercher ici jusqu'à quel point cette thèse peut être taxée d'exagération. Il suffit de se trouver en face d'une vérité absolument irréfutable, à savoir : que la diminution de nos étendues forestières correspond à une consommation croissante de bois, et que les pays forestiers dont nous sommes tributaires, ne renouvellent pas les forêts dont les produits combleront nos déficits. Il s'en suit ce fait clair comme le jour, que notre civilisation vit sur son capital, dévore son patrimoine en matière de silviculture, et que nous marchons droit à la réalisation de la prophétie de Sully.

En attendant, il faut suivre le conseil de M. de Saint-Victor et boiser avec intelligence les terrains accidentés, peu propres aux autres cultures. Il n'y a pas de caisse d'épargne plus productive, pour le père de famille jaloux de léguer un bel héritage à ses enfants. En travaillant autant pour sa famille, ce père de famille a la certitude de travailler à la conservation du sol.

#### Choses et autres

**Le Naturaliste Canadien.**— Cette publication en est à sa neuvième année d'existence. Si elle est pour son auteur l'objet de constantes et minutieuses recherches, cette publication doit être pour ceux auxquels elle est destinée un répertoire bien propre à les inviter à y recourir souvent. Sa lecture au premier abord n'est pas attrayante, mais son utilité doit nous faire surmonter l'ennui que nous éprouvons dès le début de l'étude de cette science qui nous permettrait de connaître les différents insectes plus ou moins utiles ou nuisibles que nous rencontrons à chaque pas que nous faisons, soit dans nos champs ou dans nos jardins. Comme le dit M. Paganon, dans un article que nous publions au prochain numéro : Qu'obtiendront vos canons rayés, en face " des pucerons, des chenilles, des vers blancs, des mulots, etc. ? " Reconnaissez votre impuissance ? " Mais cette impuissance de notre part peut être vaincue par la connaissance que nous pourrions acquérir sur les habitudes, les mœurs et les instincts de nos oiseaux, comme des insectes qui se comptent par milliers d'espèces différentes. Cette connaissance, nous pouvons l'acquérir par la lecture suivie du *Naturaliste Canadien* que l'on peut recevoir à raison de \$2 par année, en s'adressant à M. l'abbé L. Provancher, Cap-Rouge près de Québec. Les instituteurs peuvent s'y abonner pour \$1.50 par an.

Voici le sommaire de la livraison de janvier : Notre neuvième volume ; Additions aux Ichneumonides de Québec ; Les minéraux canadiens ; La Mégachillo Guenille ; Vick's Floral Guide ; Conservation des champignons ; La Chrysomèle de la patate ; L'exposition de Philadelphie.

**L'ivrognerie en Angleterre.**— Le Révd. M. W. M. Strahan publie dans le journal *The Quiver*, de Londres, un article qui contient des chiffres alarmants au sujet de l'intempérance en Angleterre. Durant les huit dernières années, la population du Royaume-Uni a consommé des liqueurs fortes pour un montant évalué à £300,000,000.

C'est une somme énorme, huit cent millions de louis dépensés en boisson qui est la cause de la ruine d'autant de millions de familles qui ont le malheur de compter dans leur sein un membre ivre. Cette somme, nous disent les journaux anglais, serait suffisante

pour payer la dette nationale de la Grande-Bretagne.

Réellement nous sommes étonnés, et nous avons bien raison de l'être ; mais jetons nos regards autour de nous, et nous verrons que l'Angleterre ne fait pas exception. La Province de Québec pourrait aussi offrir un chiffre fabuleux de la quantité de boisson que l'on dépense parmi nous, si nous étions à même de le constater par des chiffres. Nous ne citerons aujourd'hui qu'un exemple de l'une de nos villes de la Province de Québec où la dépense de boisson qui a été consommée offre un chiffre assez rond ; et cette ville est peut-être celle où le chiffre en est le plus réduit, comparativement à l'importance des transactions commerciales qui s'y font.

Voici ce que nous lisons, il n'y a que quelques jours, dans un journal des Trois-Rivières :

" Un fait presque incroyable nous a été révélé dimanche dernier au prône de la grand'messe, à la cathédrale, par Sa Grandeur Mgr. des Trois-Rivières. C'est le chiffre épouvantable d'environ \$117,000 qui ont été payées pendant le temps de la navigation, l'été dernier, pour la boisson qui est arrivée à Trois-Rivières.

" Après informations minutieuses, Mgr. a constaté que les vapeurs de la compagnie de Richelieu y en avaient apporté pour au-delà de \$73,000 et que par d'autres voies il en est venu pour environ \$40,000.

" Comme Sa Grandeur l'a fait remarquer, toute cette boisson n'a pas été dépensée dans la ville ; quelques paroisses des environs en ont sans doute pris leur part, mais d'un autre côté il ne faut pas oublier non plus que les vapeurs font étape à la Rivière du Loup, à Yamachiche, à Nicolet, au Port St. François et à Batiscan, et que les marchands de ces localités et autres environnantes ont dû s'approvisionner ailleurs qu'à Trois-Rivières, de sorte que ce district doit en avoir reçu pour environ \$200,000 pendant les derniers six mois de navigation.

" Mgr. fit remarquer qu'après les dépenses d'une folle extravagance pour un objet presque inutile et très souvent nuisible, il n'est pas surprenant que la gens et la misère se fassent sentir quelque part. Cette révélation a paru si extraordinaire à un grand nombre de personnes que beaucoup n'auraient pas voulu y ajouter foi, si elle n'avait pas été faite par une bouche aussi autorisée que celle de Mgr. Laffèche.

#### RECETTES

##### Moyen de déterminer la fraîcheur des œufs

Voici un procédé simple et facile à suivre pour déterminer la fraîcheur des œufs :

On prend une pinte d'eau pure, dans laquelle on fait dissoudre préalablement quatre onces de sel ordinaire. Si l'on vient à plonger des œufs dans cette solution, on s'aperçoit que les œufs de jour tombent de suite au fond du vase ; que les œufs de la veille flottent un peu au-dessous de la surface du liquide ; qu'enfin les œufs vieux de cinq jours et au-dessus flottent à la surface comme un bouchon de liège.

##### Conservation des pommes

Un journal indique ce moyen de conserver les pommes en leur donnant le goût d'ananas :

" Prenez de belles pommes de reinette blanche parfaitement saines, essuyez-les avec un linge fin. Étendez dans une boîte de sapin un lit de fleurs de sureau séchées à l'ombre, puis un lit de pommes, ensuite un lit de fleurs de sureau, en remplissant tous les intervalles, puis un lit de pommes, etc. ; vous terminerez par une couche de sureau. Fermez la boîte et collez du papier sur toutes les fentes. Si l'opération est bien faite et qu'il ne reste aucun vide, les pommes se conserveront parfaitement jusqu'à la fin de l'été.

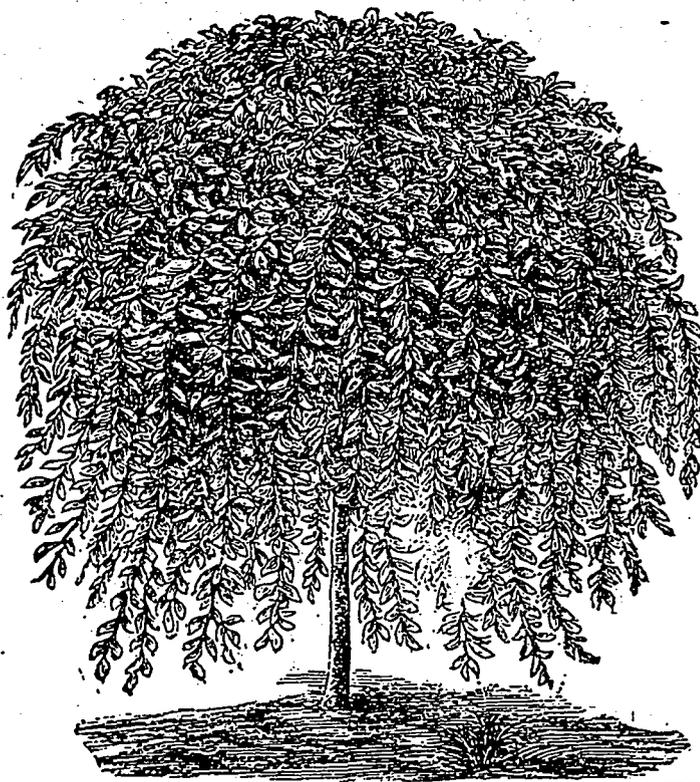
#### DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, février, 1877.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 5 par cent.

JAMES JOHNSON,

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.



# SAULES = PLEUREURS,

KILMARNCK,

New-American, Rosemary, (Greffés.)

Les Saules de ces variétés ornent magnifiquement les tombes.

Plants de 5 à 7 pieds de hauteur \$1.50 chaque; (2 ans de greffe.)

A vendre chez

**AUGUSTE DUPUIS,**

ST. ROCH, VILLAGE DES AULNAIES  
COMTÉ LISLET.

☞ Aussi un bon assortiment d'arbres fruitiers pour livraison au printemps.

☞ Catalogues fournis gratis sur demande.

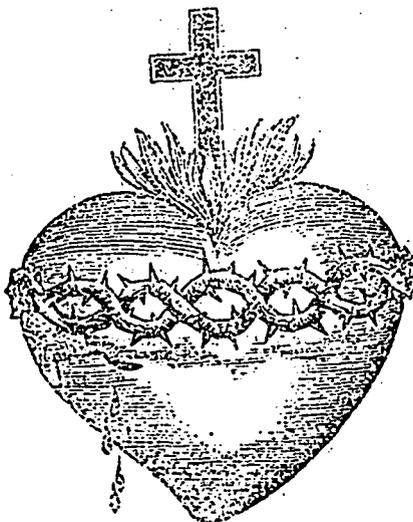
☞ Pour donner à nos lecteurs une idée de la beauté de cet arbre, nous insérons avec cette annonce une vignette représentant un saule-pleureur de 8 à 10 ans.

☞ Le soussigné pourra disposer au printemps de plusieurs variétés de pommes de terre de meilleur choix et les plus productives. Les prix seront annoncés dans le temps.

AUGUSTE DUPUIS.

## GRANDE LOTERIE DU SACRÉ-CŒUR

Prix du Billet: \$1.00. Les billets sont en vente au Bureau du Directeur-Gérant. Le onzième billet est donné à celui qui en achète ou qui en vend dix. On peut en acheter au Bureau de la Gazette des Campagnes, à \$1.00



Destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques: le Carmel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée Conception, est approuvée par Mgr. l'Evêque de Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coursol, Président du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. Chapleau et Gédéon Ouimet, de L. A. Jetté, M. P., R. A. R. Hubert, Proto-notaire, C. A. Leblanc, Shérif, E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan, O. J. Devlin, Alfred Laroque, sr., C. Rodier, Pierre l'Embrancé et de Michel Stewart, écrivain, et sous la surveillance de trois comités.

### VALEUR DE LA LOTTERIE:

1 Bourse en or de.....	\$10,000.00	\$10,000.00
1 do do .....	2,000.00	2,000.00
1 do do .....	1,000.00	1,000.00
		<b>\$13,000.00</b>

	Montant rapporté	\$13,000.00
1 do do .....	500.00	500.00
5 do do .....	100.00	500.00
5 do do .....	50.00	250.00
25 do do .....	10.00	250.00
500 lots à bâtir de valeur moyenne...	500.00	250,000.00
50 chasubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or.....	24.00	1,200.00
20 ciboires.....	20.00	400.00
42 calices.....	18.00	756.00
8 encensoirs.....	6.00	48.00
12 ostensoirs.....	82.00	432.00
12 paires de burettes.....	6.00	72.00
12 garnitures d'autel.....	30.00	360.00
290 objets.....	3.00	870.00
1000 do.....	2.00	2,000.00
2000 do.....	1.00	2,000.00
1 bénitier.....	4.00	4.00

Total..... \$272,782.00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté. Le comité de Direction est composé d'un Prêtre, du Visiteur Provincial, des frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite qui président toutes les affaires de la Loterie et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable. Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux. Le jour du tirage sera mercredi, le 15e jour du mois d'août prochain.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, écrivain, Président du Comité de Direction; Benjamin Clément, écrivain, Secrétaire-Trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cochue, écrivain, Directeur Gérant, ainsi que le cachet de la Loterie du Sacré-Cœur est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis.

Toute communication par la maille devra être adressée franco de port au Directeur-Gérant: F. X. COCHUE, No. 266 rue Notre-Dame, Montréal.